

UNE LIGNE D'ACTION POUR LA C. G. T.

Grève de 24 heures le 25 octobre 1957. Le mouvement est largement suivi. Ce jour-là, les travailleurs en grève discutent :

« — On est bien parti, mettons-nous tous ensemble. »

« — Tous ensemble, voilà la solution. »

« — Oui, frappons tous un grand coup, le patron et le gouvernement ne pourront pas résister. »

Cependant, les directions syndicales restent muettes, imperméables aux aspirations des ouvriers à une lutte générale. Le mouvement n'a pas de suite.

Grève de 24 heures le 1^{er} avril 58. S.N.C.F., R.A.T.P., Electricité, Gaz et fonction publique, sont dans le coup. Bref, un million de travailleurs en lutte. Le 12, c'est au tour des mineurs. 24 heures de grève.

Les revendications déposées, sont-elles satisfaites ?

Non ! Pourtant la question suivante se pose : Ces mouvements vont-ils rester sans lendemain, comme le 25 octobre ?

Si cela ne tenait qu'à F.O., ou à la C.F.T.C., nous n'aurions aucun doute à ce sujet. Ces deux directions syndicales ayant fait de la discussion avec les représentants du pouvoir le principal de leur activité, l'action des masses ne peut revêtir à leurs yeux qu'un caractère inutile, voire dangereux en l'absence de gouvernement.

Et la Fédération des mineurs C.G.T., ne fait que leur emboîter le pas, lorsqu'elle décide d'ajourner la lutte prévue à partir du 21 avril. Expliquer que c'est pour l'unité qu'on agit de la sorte, ne change rien au fait que cette unité se réalise sur des positions contraires à la mobilisation des masses.

Ainsi, du fait de l'attentisme des directions syndicales le mouvement revendicatif marque le pas.

De plus les derniers mouvements n'ont que très peu mordu sur le secteur privé. Le journal « Les Echos » dont la tendance patronale est connue, se permet même de rappeler que « les statistiques des journées perdues pour fait de grève seraient apparaître le 1^{er} trimestre 1958, comme la période la plus calme de ces dix dernières années. »

Or, chaque militant peut constater que le mécontentement des masses face à la hausse du coût de la vie est réel.

Si, dans les dernières années, profitant de la bonne conjoncture économique, une politique plus souple du patronat en matière de salaires a pu affecter quelques secteurs limités — tel l'automobile — par l'octroi de primes, retraite complémentaire, congés supplémentaires, accords d'établissement, il n'en reste pas moins vrai que cela a été encore bien insuffisant pour entamer sérieusement la combativité générale de la classe ouvrière.

Cette combativité est latente. Alors d'où provient ce calme ?

Il ne peut être expliqué que par l'attitude des directions syndicales.

Celles-ci donnent l'impression aux travailleurs de vouloir « laisser faire ». De ce point de vue elles contribuent à les désorienter.

Au cours même des luttes on s'aperçoit que nous n'avons même pas de plateforme revendicative commune sur la question des salaires. Quelle revendication devons-nous formuler, se disent les militants. Ceux des banques avancent 5.000 francs. Ceux de la R.A.T.P. 10.000 francs comme acompte sur la vie chère. Les différences de salaires sont-elles si grandes ? La C.G.T. ne devrait-elle justement pas intervenir pour planifier ces revendications ?

Pourquoi, par exemple, à la place des 160 fr. de l'heure qui font naître un sourire quand on les propose à un métallo de la région parisienne, la C.G.T. n'avancerait-elle pas les 40.679 francs de son budget mensuel ? Ce chiffre aurait le mérite de ne pas être ridicule, de toucher les secteurs

d'avant-garde déterminants dans une lutte générale, tout en posant le problème de la rémunération mensuelle minimum.

Au contraire, pour faciliter soi-disant l'unité avec les autres syndicats, la C.G.T. vide de toute substance toutes les revendications. A quoi donc attribuer en effet, le peu de vigueur avec laquelle elle défend le mot d'ordre des 40 heures sans diminution de salaires. Est-ce par crainte d'une flambée trop rapide que la C.G.T. fait le silence sur la revendication des conventions collectives ? Pourtant une campagne pour l'Unité ne débouchera réellement que si elle s'appuie sur les masses. Le plus obscur militant de la C.G.T. pourrait expliquer à Benoit Frachon de quelle manière il s'y prend, lui, pour la réaliser dans son entreprise.

Ce n'est pas en faisant des concessions sur les revendications des masses. Non, c'est en s'appuyant sur celles-ci, en les clarifiant sans cesse, en les popularisant jusqu'à en faire l'affaire de tous les travailleurs ; et c'est en proposant l'action. Alors à ce moment, F.O. et la C.F.T.C. ne peuvent biaiser, ou si elles le font, c'est en se coupant des ouvriers.

De cette manière, en s'appuyant sur un programme clair, la C.G.T. pourrait contraindre F.

O. et C.F.T.C. à l'unité d'action. Dans le programme, une question importante doit figurer, celle de la guerre d'Algérie.

Cette sale guerre empoisonne l'atmosphère. Elle a ses répercussions jusque dans la prise de conscience des travailleurs au moment de se mobiliser pour l'augmentation des salaires. Certaines couches d'ouvriers touchés par la propagande gouvernementale acceptent même, implicitement, la baisse de leur pouvoir d'achat, à cause de la guerre d'Algérie.

Le problème est compliqué du fait que le P.C.F. reste loin en deçà de ce qu'il faudrait faire. Qu'il ne mise pas sur un mouvement de masse pour arrêter cette guerre, mais sur l'intelligence d'une couche de la bourgeoisie qui comprend qu'elle s'enferme.

C'est aux militants révolutionnaires et surtout à ceux du P.C.F., de prendre par-dessus leurs directions politiques et syndicales, l'initiative comme les y a invités F.A.G.T.A. : « de mener parallèlement à la lutte revendicative, la lutte contre la guerre coloniale en Algérie, cause essentielle de la détérioration du niveau de vie en France, la seule solution possible du conflit étant la négociation avec les représentants authentiques du peuple algérien. »

Les licenciements dans l'Aéronautique

Unité d'action de tous les métallos pour stopper les licenciements

Le Comité Central d'Entreprise de la SNECMA où les licenciements menacent, tenait vendredi 11 avril une conférence de presse pour alerter l'opinion sur l'extension des licenciements dans l'aéronautique.

Le rapport très détaillé présenté à cette conférence décrivait l'évolution de la production de l'usine depuis 1948. Il rappelait la première vague de licenciements de l'aéronautique qui avait déjà touché la SNECMA et d'autres usines de l'aviation entre 1948 et 1954 et qui s'était soldée à l'époque par environ 35.000 travailleurs licenciés. Rappelons que certaines usines, comme la SNCAN d'Issy-les-Moulineaux avaient même alors fermé leurs portes. En ce qui concerne la SNECMA ses effectifs qui étaient en 1947 de 16.000 travailleurs, sont maintenant passés à 10.073.

Il y a en tout 90.000 travailleurs environ dans l'aéronautique et, toujours suivant le rapport de la SNECMA, M. Georges Hérel, Président de Sud Aviation, a déclaré qu'il fallait s'attendre à des licenciements touchant 20.000 personnes.

Le rapport indique avec beaucoup de détails l'orientation vers les fabrications de guerre donnée à la production aéronautique, à la SNECMA en particulier, où celles-ci constituent 100 % de l'activité. Il montre par ailleurs comment la poursuite de la guerre d'Algérie est le facteur déterminant qui a amené la réduction de la production aéronautique. Il cite en particulier les déclarations de Christiaens, Secrétaire d'Etat à l'Air, dans une intervention à l'Assemblée de l'Union Française : « ...Les économies imposées au cours de 1957 à mon département en raison de l'aggravation de la situation financière du pays d'une part, et le maintien à mon budget de dépenses importantes entraînées par la poursuite des opérations du maintien de l'ordre en Algérie, d'autre part, n'ont pas permis, malheureusement, de réaliser intégralement le programme envisagé... »

A l'issue du rapport, diverses interventions furent faites par des auditeurs. Signalons que plusieurs députés se trouvaient dans la salle (en particulier des députés du groupe communiste) ainsi que des responsables de Fédérations syndicales.

Il y avait en outre un certain nombre d'audi-

teurs, sans doute pour la plupart travailleurs de l'aéronautique. Plus que la déclaration d'un député communiste affirmant que les 145 membres de son groupe voteraient contre les licenciements dans l'aéronautique, sans développer les méthodes d'action des travailleurs que son parti préconisait pour s'y opposer, l'intervention d'un militant syndical de Nord Aviation à Chatillon nous a semblé ouvrir la voie réelle d'une lutte efficace en ce sens. Ce camarade a en effet montré que les licenciements auraient inévitablement leurs répercussions sur l'emploi dans toute la métallurgie.

Il a repris l'appel lancé par l'usine de Bourges pour une Conférence nationale de l'aéronautique en indiquant que seule une action unie de tous les travailleurs de l'aviation pourrait aboutir à stopper les licenciements.

C'est en effet la voie pour une lutte efficace. En réalité, face aux symptômes de récession économique mondiale qui ne manqueront pas d'avoir leurs répercussions en France même d'ici quelques mois, c'est l'ensemble des travailleurs qui devraient être alertés afin de déclencher une offensive puissante :

— contre la guerre d'Algérie qui entrave la marche de toute l'économie française et pas seulement de l'aviation ;

— pour l'augmentation de leurs salaires ;

— contre toute menace de chômage.

Le patronat français serait bien aise d'affaiblir la puissance de combat de la classe ouvrière en la morcelant par le chômage. C'est dans l'aéronautique que la menace prend maintenant corps : les travailleurs, en particulier ceux de la métallurgie, doivent comprendre que les choses n'en resteront pas là. Ils doivent exiger de leurs organisations syndicales qu'elles organisent une lutte unie de soutien aux travailleurs de l'aviation.

La Conférence nationale de l'aéronautique devrait élire un comité national de coordination qui, impulsant la lutte des travailleurs de l'aviation, ferait appel à ceux de toute la métallurgie pour qu'en stoppant les atteintes du chômage dans cette branche, ils se préparent à une lutte générale entraînant l'ensemble de la classe ouvrière, contre les menaces de chômage, pour l'augmentation des salaires et contre la poursuite de la guerre d'Algérie.

S. MINGUET.